

La science pour la santé _____ From science to health

Département des Affaires juridiques

Décision: DAJ2021-232

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983, modifié

relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018,

portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale;

Vu la décision n° 2000-03, modifiée

relative à l'organisation des services centraux de l'Inserm ;

Vu la décision n° 2004-206, modifiée,

relative au Département des Ressources Humaines de l'Inserm ;

Vu la décision n° 2021-132 du 1er juin 2021

nommant Monsieur Sylvain BOURGOIN, Directeur du Département des Ressources Humaines de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale et lui accordant délégation de signature ;

DECIDE

Article 1 : Madame Laetitia Le-Bach est nommée chargée de mission « parité et égalité

professionnelle » auprès du Président-directeur général de l'Inserm.

Article 2: Madame Laetitia Le-Bach est fonctionnellement rattachée à la Direction des

Ressources Humaines.

Article 3: La présente décision prend effet à compter du 1er octobre 2021.

Le Président-directeur général

Dr. Gilles BLOCH